

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de France

Inventaire de Haute-Loire

Parc du château de Chavaniac-Lafayette

Auteur(s) : Comité des Parcs et Jardins de France

Nom du parc	Parc du château de Chavaniac-Lafayette
Commune	Chavaniac-Lafayette
Département	Haute-Loire
Région	Auvergne-Rhône-Alpes
Date de création	1920-1966
Auteur/ Créateur	Monsieur John Moffat
Type de propriétaire	Département
Coordonnées	Le Bourg 43230, Chavaniac-Lafayette Mail : info@chateau-lafayette.com www.chateau-lafayette.com
Localisation	Latitude : 45.158295 Longitude : 3.58124
Source	Inventaire des Parcs et Jardins – Comité des Parcs et Jardins de France – mai 2007

Historique

Les premiers travaux d'aménagement du parc furent entrepris au début des années 1920 et se sont poursuivis jusqu'au décès de Monsieur Moffat en 1966.

L'aménagement d'un parc de cette surface (3 hectares) a certainement été conçu selon un plan d'ensemble dont malheureusement nous ne disposons pas des éléments. Toutefois les témoignages recueillis et les diverses esquisses et autres plans nous laissent à penser que Monsieur Moffat s'est inspiré des jardins d'Albert Kahn pour créer une juxtaposition d'espaces caractéristiques : jardin anglais, jardin japonais, théâtre de verdure, arboretum, roseraie, étangs, jardin secret. Ces espaces n'ont eu de cesse d'évoluer au cours du temps marquant ainsi la volonté du propriétaire de créer un véritable domaine scénique « vivant ».

Il est difficile d'imaginer qu'en 1920 le bourg de Chavaniac ne disposait ni d'eau courante, ni d'électricité. Avec son sens inné de l'organisation monsieur Moffat s'attaquera d'abord à l'essentiel, l'aménagement et la restauration du château et de ses dépendances, puis se sera l'implantation du préventorium et du collège à quelques distances du château pour lesquels rien ne sera négligé.

A côté de la ferme modèle, une piscine, des tennis, des terrains de sport, seront aménagés dotant ainsi ces bâtiments d'une infrastructure unique en Auvergne et en France. Puis viendra l'aménagement du parc pour lequel monsieur Moffat prendra conseil auprès de nombreux spécialistes de diverses nationalités. Ainsi les architectes paysagistes Achille Duchene, Carter à Londres, ou les établissements Moser, seront consultés et fourniront des plans sur de nombreux projets.

Les établissements Treyve, et le paysagiste Vilette, seront par contre associés directement aux travaux et aux interventions souhaitées par les Moffat.

Description

Lafayette a conservé quatre des nombreux aménagements paysagers qui le caractérisaient au cours du XX^e siècle : la cour d'honneur et les abords immédiats du château, le bois de conifères, l'arboretum (au centre du parc) et la roseraie.

Riche de près d'une centaine d'espèces d'arbres et d'arbustes dont de nombreuses essences nord américaines, le parc présente de beaux sujets âgés : sapins de Vancouver, marronniers à fleurs rouges, cèdres de l'Atlas, cyprès de Lawson, cyprès chauves, chênes rouges et chênes des marais, ginkgo, hêtres pourpres, métaséquoias, noyers communs et noyers noirs, mûriers blancs, thuyas géants... Parmi eux, le Chêne de Lafayette, âgé de trois siècles, et l'Arbre de la Lune présentent un intérêt historique particulier.

Les allées et les abords du château se colorent au gré des saisons d'abondantes floraisons et d'étonnants feuillages. Vinettiers, baguenaudiers, arbres de Judée, topiaires de buis, cornouillers, cotonéastes, fusains, hibiscus, mahonia, seringats, sumacs, sorbaires, spirées, lilas, viornes, azalées et rhododendrons conduisent ainsi le visiteur parmi un agréable dédale de formes et de parfums.

Au regard des inventaires et de l'état actuel du parc, les points présentés ci-après sont comme autant d'atouts patrimoniaux qu'il convient de remarquer :

- diversité ligneuse : près d'une centaine d'espèces d'arbres et d'arbustes est présente dans le parc dont la moitié sont des arbres de haut jet, âgés de 3 siècles pour les plus anciens. 16 espèces de résineux, particulièrement bien développées, peuvent être présentées dont quelques espèces « phares » telles le Cèdre bleu de l'Atlas, les Chamaecyparis, le Pin Weymouth, les Thuyas géants et les Thujopsis... ;

- le Grand escalier : le Grand escalier permet d'accéder rapidement aux différentes terrasses du parc tout en offrant d'agréables points de vue sur l'ensemble du parc. Il constitue un axe central à partir duquel peuvent partir et converger la plupart des circuits de visite ;

- « L'arboretum » : implanté au centre du parc et facilement accessible, ce bosquet est composé de près de la moitié des essences plantées sur le parc. Cette forte diversité, concentrée sur un faible espace confère au parc une forte valeur paysagère malgré la grande hauteur des sujets. Le Cèdre de l'atlas, les trois Hêtres pourpres, les marronniers, le Chêne rouge d'Amérique, le Mûrier blanc et le Noyer noir d'Amérique constituent les individus les plus intéressants ;

- l'eau : du déversoir situé près de l'ancien Jardin japonais jusqu'au Grand étang situé en contrebas du parc, ainsi qu'en bordure ouest et sud, l'eau est omniprésente. Elle permet une diversification des essences arborées et agrémente singulièrement le parc. L'ancien moulin, la piscine, le petit et le grand étang, et les berges des ruisseaux son facilement accessibles. Le Saule pleureur, les Thuyas géants et le Thujopsis, les Cyprès chauves et le Copalme d'Amérique, l'Oranger des Osages et l'Érable du Japon, le Chêne des marais et le massif d'azalées et de rhododendrons constituent les éléments les plus remarquables de cette zone ;

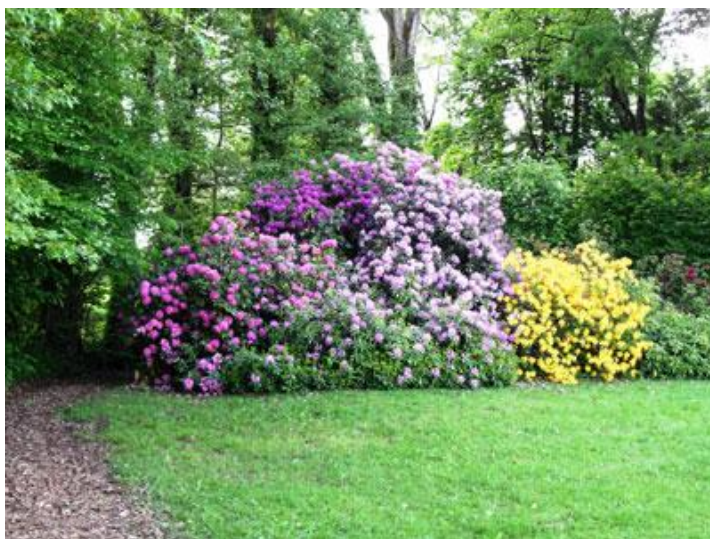
- les alignements : témoins d'une gestion rigoureuse du parc, « à la française », au cours du siècle dernier, les alignements d'arbres sont encore bien conservés et constituent de beaux ensembles paysagers bien distribués. On retiendra notamment l'allée principale permettant l'accès au château, dans la continuité de la RD 51, bordée d'ifs et de marronniers, l'alignement d'if situé entre la roseraie (elle-même bordée de topiaires de buis alignées) et la façade principale du château, l'allée double de tilleuls et/ou de frênes du château jusqu'au massif d'azalées en contrebas (ouest du parc), l'alignement de charme près du ruisseau de Chavaniac, et l'alignement de sapin commun sur la partie sud-sud est du parc ;

- les espaces engazonnés : les espaces engazonnés situés sur la moitié nord du parc, entre la roseraie et le ruisseau de Chavaniac, offrent des perspectives visuelles intéressantes sur le château. Ils permettent, de la cour d'honneur, d'apercevoir le paysage environnant et apporte de la lumière dans un parc déjà très arboré. La prairie située dans la continuité du grand escalier et du théâtre de verdure permet également au visiteur d'apercevoir le château et le parc arboré dans son ensemble ;

- le Chêne de Lafayette : le Chêne de Lafayette, est un chêne pédonculé dont l'âge est évalué à 320 ans, à priori planté par la famille de Lafayette. Il apporte une forte valeur paysagère au parc et un ombrage agréable à proximité des grandes surfaces engazonnées ;

- la roseraie : la roseraie, récemment réhabilitée, surplombe le parc et offre la vue la plus intéressante sur le château et sa cour d'honneur... ;
- le massif de Rhododendrons : ce petit massif composé de rhododendrons et d'azalées situé en contre bas du site (extrémité nord-ouest) présente de très beaux sujets, très florifères. Ce massif apporte un parfum délicat à la belle saison et des touches de couleur vives, rendant la visite du parc attractive.

Documents iconographiques



*Inventaire des parcs et jardins de France
Inventaire de Haute-Loire
Parc du château de Chavaniac-Lafayette*





Informations complémentaires sur le parc/jardin

Superficie : 3ha

Protection : inscrit au titre des Monuments Historiques

Classification : label Jardin Remarquable

Renseignements pratiques

Ouverture au public : oui

Durée de la visite : 01h00

Visite libre : oui

Visite guidée : oui

Documents disponibles : fiche de visite et plan du parc

Caractéristiques du parc/jardin

Type de jardin: Jardin à la française, Arboretum

Éléments de décoration: Cascade, Cours d'eau, Plan d'eau

Statut du jardin: public

Accueil du public: ouvert au public

Classification: Inscrit au titre des Monuments Historiques, Label Jardin Remarquable